

I – L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DANS LES SIAE, QUELQUES ELEMENTS DE DEFINITION...

L'IAE est un secteur jeune qui s'est construit dans les 20 dernières années par la volonté et les initiatives des acteurs de terrain.

C'est à partir des expériences réalisées que le cadre légal s'est peu à peu structuré et a acquis aujourd'hui une reconnaissance officielle de son rôle.

Dans l'évolution du champ de l'Insertion par l'Activité Economique, quatre grandes périodes peuvent être identifiées :

Annexe 1 – Evolution du champ de l'insertion par l'activité économique

- l'émergence (années 70 -80)*
- le foisonnement des initiatives, avec un cadre de l'IAE tracé (années 90)*
- la structuration : la loi de lutte contre les exclusions confère une reconnaissance officielle de l'IAE (1998-2000)*
- la refondation / le repositionnement (2000-2005)*

Face aux évolutions multiples des situations des demandeurs d'emploi, du chômage, de l'insertion et de l'emploi, et plus globalement de l'environnement socio-économique, législatif, l'ensemble des SIAE régionales a notamment ressenti le besoin de se repositionner, de clarifier leur métier spécifique.

C'est autour d'un comité de réflexion et de rédaction animé et coordonné par IRIS (1999-2000) que de nombreuses structures ont participé à la formalisation de leurs pratiques débouchant sur un cahier¹ « l'insertion par l'activité économique, un métier » et alimentant par ailleurs à la construction de la démarche qualité CEDRE.

Toutes les SIAE ont bien évidemment des spécificités de par leur histoire, leur nature (AI, ETTI, EI, RQ, CI), leur statut juridique, leur cadre réglementaire, leurs activités économiques supports, leurs méthodes et outils d'accompagnement.

Sans occulter ses différences, le cahier met l'accent sur le «tronc commun » des SIAE, sur leurs caractéristiques communes, autrement dit sur ce qui fait le « ciment » de leur métier.

La démarche régionale adoptée a été de décrire au travers du cheminement d'une personne, de l'accueil au départ de la structure, le métier et ses différentes facettes en présentant pour chaque étape ce que veut dire « accompagner une personne dans un parcours socioprofessionnel » en termes d'objectifs, de pratiques, de moyens.

Sans reprendre l'ensemble du cahier, il nous a semblé intéressant d'en retirer les éléments forts du métier de l'IAE que la démarche CEDRE reprend par ailleurs (avec son vocabulaire, son langage spécifique et commun à l'ensemble des structures, ce qui constitue l'un des fondements d'une démarche qualité).

La démarche qualité CEDRE, présentée en point II., reprend l'ensemble des informations ci-dessous et propose des méthodes de travail et de mise en œuvre des parcours.

¹ Cahier IRIS n°2 : « l'insertion par l'activité économique, un métier » - Edition CARIF Poitou-Charentes - 2000

→ Une finalité partagée

Remettre les personnes qui connaissent des difficultés d'accès à la vie professionnelle, en capacité d'occuper un emploi.

Face à un chômage que l'on peut désormais définir comme structurel², le marché de l'emploi se révèle incapable d'intégrer une frange croissante de personnes en capacité de travailler mais considérée maintenant comme inemployable.

Ce phénomène est d'autant plus grave que notre société s'est construite sur le modèle dominant du salariat, l'emploi stable à temps complet étant devenu la valeur de référence et d'intégration.

Cette situation amène les acteurs de terrain - travailleurs issus du secteur social, militants du secteur associatif - à se mobiliser pour lutter contre ces nouvelles formes de chômage.

→ Un même public

C'est pour des **personnes « sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières »³** que vont être conçues et organisées les actions du secteur de l'insertion par l'activité économique.

Il n'existe pas de définition ou de typologie satisfaisante pour caractériser les personnes exclues du marché de l'emploi.

Les "exclus" ne forment pas un groupe homogène. En marge de la société, ils n'ont de commun entre eux que le côté négatif de leur situation :

- précarité ou absence d'emploi,
- détresse morale et matérielle.

Cette exclusion du système de référence principal de la société entraîne en cascade d'autres problèmes financiers, sociaux et psychologiques qui éloignent encore davantage les personnes du marché de l'emploi.



² Chômage de masse par le volume de la population active qu'il frappe ; chômage d'exclusion qui touche les populations les moins "qualifiées" ou les moins "expérimentées" et revêt un caractère durable.

³ Article L.322-4-16 du code du travail

→ Un savoir-faire identique

Une offre d'insertion originale fondée sur l'emploi salarié, la formation par le travail et l'accompagnement socioprofessionnel.

Le métier de l'insertion par l'activité économique est devenu au fil des années une nouvelle approche du processus de formation des personnes.

Les SIAE utilisent en effet le travail salarié pour accompagner individuellement, **redynamiser socialement** et **requalifier professionnellement** les personnes privées d'emploi et, de ce fait, exclues durablement de toute participation à la vie sociale et économique de notre société.

→ L'emploi salarié

L'emploi salarié, en conférant un revenu, une certaine utilité, un statut, des repères, des liens sociaux, est l'un des principaux supports de redynamisation.

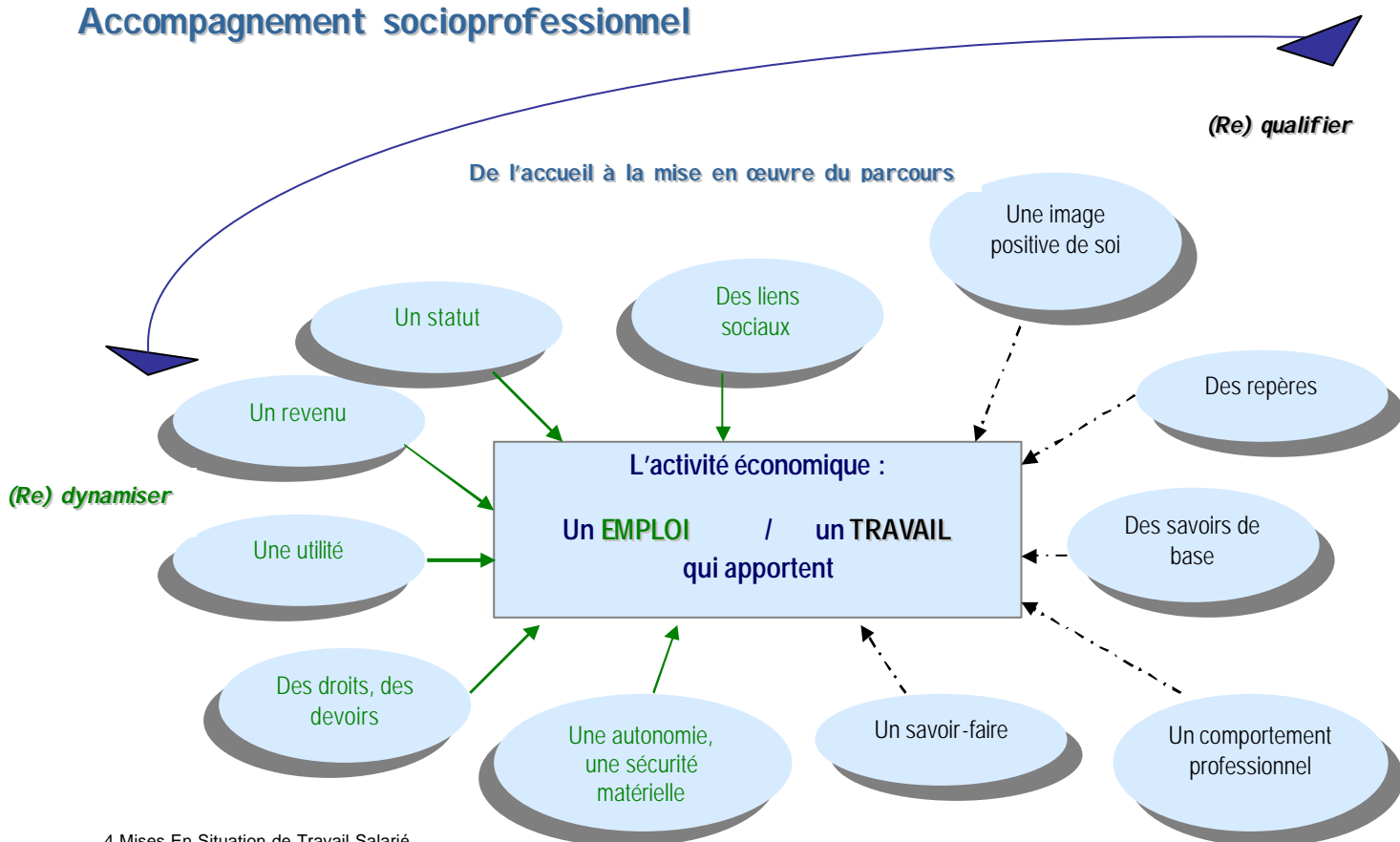
La MESTS⁴ est ainsi le premier levier que les structures utilisent pour redynamiser, remotiver, remobiliser la personne.

→ La formation par le travail

Support de requalification professionnelle, la MESTS est organisée en permettant à chacun, selon son rythme et ses objectifs, de mieux connaître ses potentialités, ses motivations, de découvrir une activité, un métier, d'actualiser ou de développer ses compétences...

L'organisation du travail doit prendre en compte la double fonction de la SIAE : prise en compte de la production de biens ou de services auprès des clients (dimension économique) et prise en compte des besoins, de la situation, des projets de chaque salarié.

Accompagnement socioprofessionnel



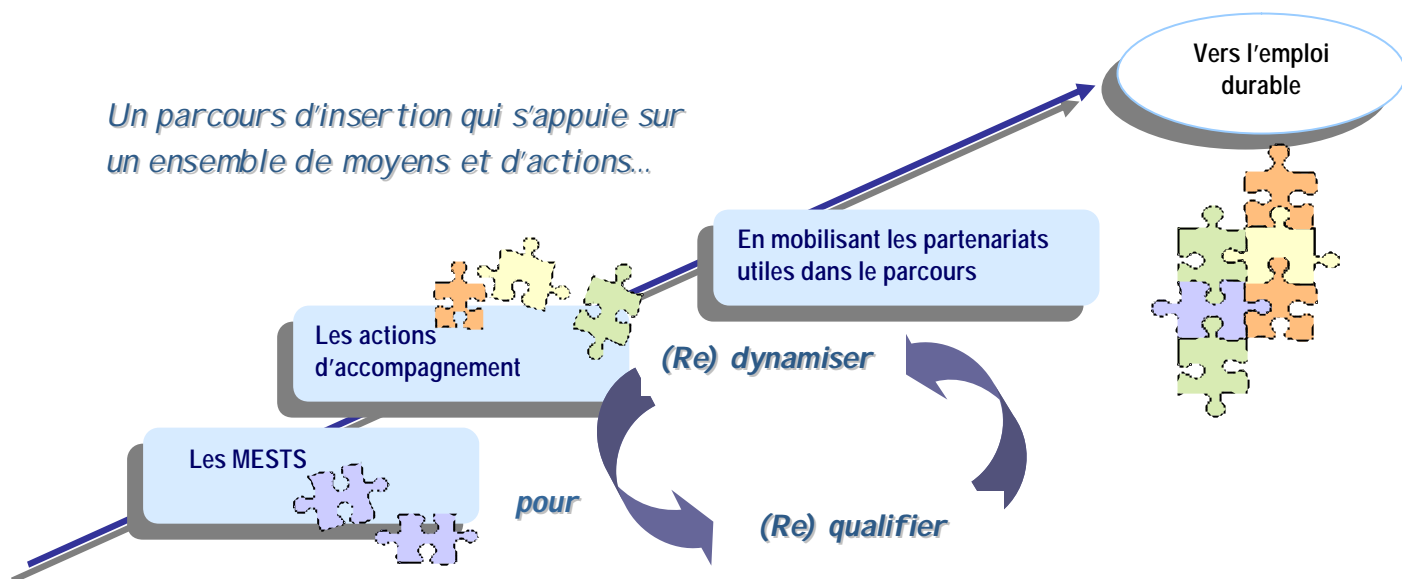
4 Mises En Situation de Travail Salarié

→ L'accompagnement socioprofessionnel

Nous allons voir plus loin, que la démarche de terrain a permis de décrire le métier de l'IAE, en formalisant le parcours de la personne, de son accueil à son départ de la structure.

La SIAE, à la fois employeur et formateur, **s'appuie sur ses activités économiques supports** (MESTS) et co-construit avec son salarié un parcours d'apprentissage visant à favoriser l'acquisition des compétences attendues sur le marché du travail.

Elle articule, elle mobilise, chemin faisant, un ensemble de ressources et de moyens afin de répondre aux besoins et aux projets des personnes en insertion. A la manière d'un puzzle, **le parcours**, loin d'être linéaire, **se co-construit progressivement avec la personne**, étape par étape, pièce par pièce, action par action.



→ Des partenaires associés tout au long du parcours

L'offre d'insertion, les réponses pouvant être apportées aux personnes ne résident pas uniquement dans l'offre interne de la SIAE. Nul ne peut prétendre accompagner seul une personne...

C'est pourquoi les SIAE sont amenées à mobiliser toutes les ressources utiles (internes et externes), en fonction de l'étape du parcours et des objectifs d'insertion visés.

Ce peut être :

◆ **Les acteurs de la formation :**

Adaptée aux besoins des salariés, la formation est :

- un complément à la formation par le travail effectué dans les SIAE ;
- un moyen de reconnaître, de valider l'expérience acquise dans le cadre du parcours d'insertion ;
- une reconnaissance officielle des compétences professionnelles acquises par le salarié en insertion grâce à la certification (VAE).

◆ **Les organismes sociaux :**

L'accompagnement social qu'ils réalisent à différents moments du parcours, constitue :

- un complément aux actions individuelles et collectives d'accompagnement socioprofessionnel réalisées par les SIAE en permettant une prise en compte de la personne dans sa globalité ;
- l'occasion pour le salarié de résoudre dans le cadre de son parcours des problèmes de santé, de logement ou des difficultés sociales, familiales, psychologiques qui sont autant de freins à son insertion professionnelle.

◆ **Les organismes de placement :**

En amont du parcours, les organismes de placement ont un rôle :

- d'orientation des personnes vers les SIAE lorsqu'elles connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi
- d'agrément des personnes qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion en SIAE

En aval du parcours, les organismes de placement ont un rôle de :

- mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi
- formation aux techniques de recherche d'emploi
- suivi des démarches de recherche d'emploi des salariés en lien avec les SIAE

◆ **Les entreprises :**

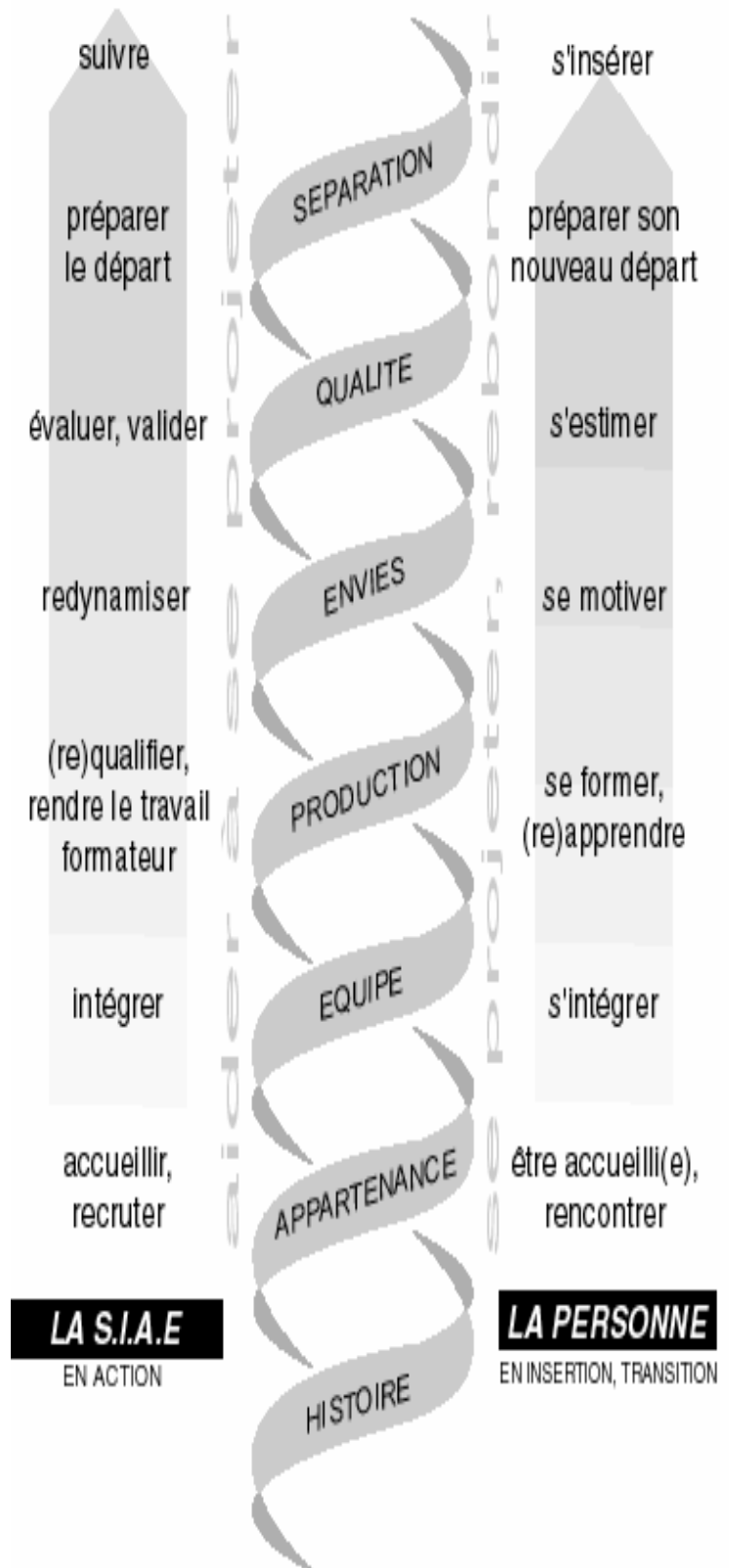
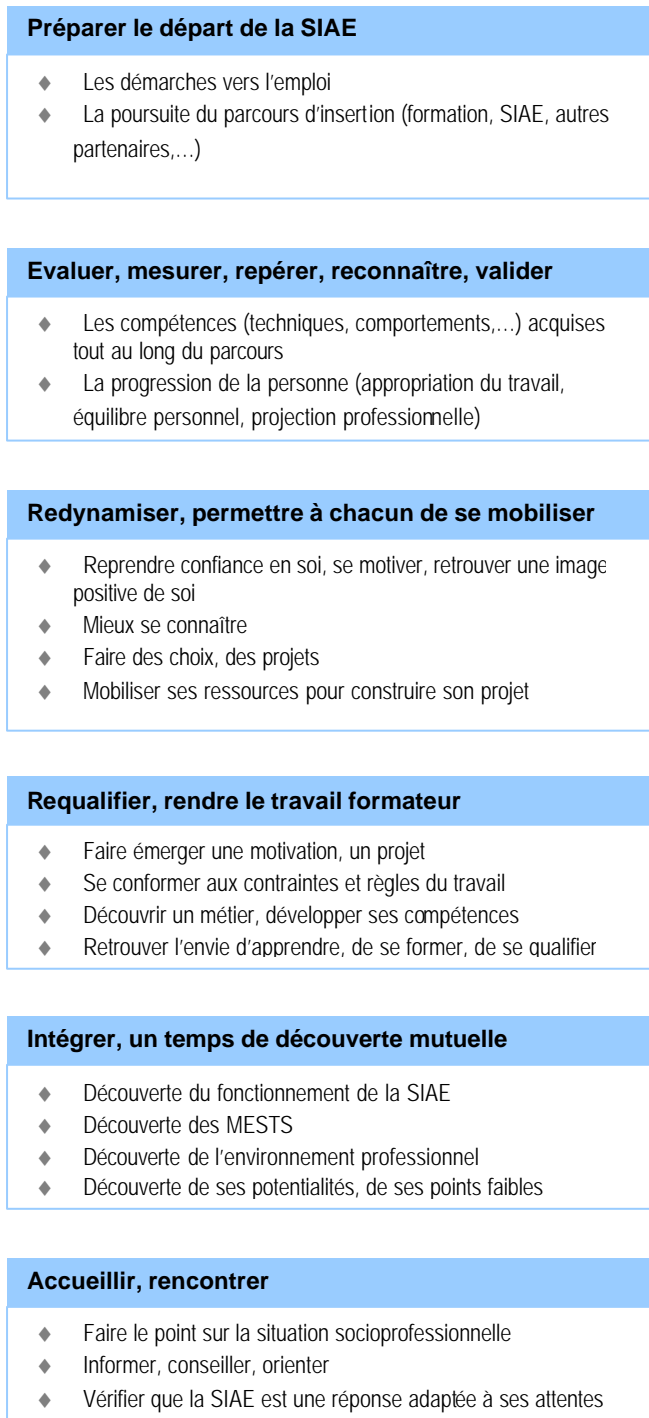
Pour préparer le départ des salariés à l'issue de leur parcours, les coopérations menées avec les entreprises sur leur bassin d'emploi permettent de :

- réaliser des évaluations en milieu de travail
- favoriser l'intégration des salariés

B - COMMENT L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL SE TRADUIT-IL DANS LES STRUCTURES ?

Quelles en sont les étapes principales ? Quels sont les objectifs poursuivis et les différents moyens mobilisés par les structures ?

En réponse à ces interrogations, le schéma⁴ ci-dessous tente de synthétiser les grandes étapes du parcours et de l'accompagnement socioprofessionnel et formatif en SIAE.



⁴ Schéma issu du cahier IRIS n°2 : « l'insertion par l'activité économique, un métier » - Edition CARIF Poitou-Charentes - 2000

Pour aller plus loin, vous trouverez ci-dessous la rubrique formation qui est proposée tout au long du guide et donne un aperçu des formations existantes en région sur le thème traité. La liste est une sélection et ne se veut donc pas exhaustive.

Les formations ...



Des précisions sur les formations sont disponibles sur le site www.iris.asso.fr (« les dossiers », rubrique « formations ») ou sur le catalogue des organismes de formation (liste et coordonnées en annexe).

- ◆ **Initiation à l'IAE** – COORACE Formation
- ◆ **Initiation au programme CEDRE et démarche qualité** – COORACE Formation

Pour aller plus loin, vous pouvez également consulter le **cahier IRIS n°2 « l'insertion par l'activité économique, un métier »** - Edition CARIF Poitou-Charentes – 2000.

- ◆ **Accueil et suivi des demandeurs d'emploi** – COORACE Formation (inscription à IRIS)
- ◆ **Pratiquer le tutorat dans une SIAE (niveau 1 et niveau 2)**- CREAHI Poitou-Charentes (inscription à IRIS)